

POINT DE SITUATION ET PROJETS « Les essentiels.

Ceci n'est pas le rapport du Secrétaire Général

SUITE REUNION DU BUREAU ET DES PRESIDENTS DU 30.09.2022 NOISY LE GRAND 93

VILLA CATHALA

LE NOM DE COMMUNICATION

Actuellement, le nom de communication est Fédération officielle, et apparait en dessous du sigle et du nom de l'association.

La décision prise ce 30 septembre à l'unanimité, modifiée le 15 novembre est de changer ce nom de communication en Fédération des Confréries des Régions de France.

Ce nom de communication passe devant celui de l'association.

Il ne faut pas s'interdire, plus tard de modifier carrément le nom officiel, ce qui est tout à fait possible sans casser l'association.

Si l'association garde son nom, c'est en raison des médailles, des broches, des divers en stock ou vendues, des engagements pris, et administratifs.

Dépôt INPI du nouveau titre communication.

LE SIGLE

Il est décidé de raviver les couleurs de ce logo, Laurent GANGLOFF verra pour des propositions, j'en ferai aussi.

REPRESENTATION DES REGIONS

Les régions compteront pour 1 voix, quel que soit le nombre de confréries.

Vous trouverez cette modification dans les statuts en étude pour finalisation à l'AG extraordinaire du 22 Avril 2023.

Les présidents des régions avec leurs suppléants éventuellement, participeront aux réunions le même jour que le bureau. Il est nécessaire que les responsables des régions participent directement aux décisions afin d'avoir une bonne lecture commune.

Il faut éviter que des décisions de bureau ne soient pas en harmonie avec les régions.

COTISATIONS

Les membres présents maintiennent 20€ par confrérie.

Au besoin, les projets pourront faire l'objet d'appels spécifiques sur décision des réunions.

Les cotisations devront être enregistrées par les régions, listes transmises au Coordinateur général M Gimbert, et la gestion financière le plus groupée possible au trésorier avec copie de liste des adhérents par région

Le fichier national sera l'addition des fichiers régionaux, lesquels devront être tenus à jour par les régions et renvoyés au Coordinateur Général.

Il est convenu temporairement, un forfait de 1000€ aux régions de plus de 50 confréries afin de faciliter le retour massif, aider la direction des régions à le faire avec leurs adhérents.

Considérant le devoir de solidarité (Laurent GANGLOFF) le retour à l'égalité en droits et devoirs pour chaque confrérie devra être remis dans les années à venir.

A débattre à l'avenir d'un bureau pour 2024. Cette disposition ne sera pas dans les statuts car dite temporaire et de gestion.

INDEPENDANTS

Ils seront invités à rejoindre les régions.

On ne peut pas, ni en gestion, ni sur le site, gérer confrérie par confrérie, c'est impossible !

J'ai toujours défendu l'idée des indépendants, et je crois que cette réforme va enfin leur donner une vraie représentation, étant dans une région non adhérente.

Dans ce cas, on admet qu'un groupe régional se forme avec un référent, qui administrera et *informera* son groupe, participant lui-même au CA, et assistera aux réunions de bureau avec CA présent (présidents des régions, suppléants et référents).

Avant, il y avait des indépendants, mal informés, jamais présents, ni vraiment présents dans les décisions, un groupe régional s'il est justifié participera aux travaux.

Une confrérie toute seule, cela ne sert à rien et se trouve sans pouvoir être bien gérée en national.

STATUTS

Michel Miersman, est chargé de mission avec charge de modifier les statuts, et apporter les correctifs clairs en fonction des éléments d'accord intervenus lors de la réunion du 30 septembre.

Le texte sera envoyé au bureau existant au jour de l'envoi, ainsi qu'aux présidents des régions pour y apporter leurs remarques.

Un texte définitif sera finalisé en fonction des avis et présenté en bureau et présidents la veille le 21 Avril pour l'AG du 22 Avril 2023.

CHARGES DE MISSIONS

Nadine de LHOPITAL : La WEBTV des confréries et de la Route des Terroirs

Henri Pierre GAUTIER : La réalisation d'annuaire des confréries membres des régions et membres des groupements.

Michel MIERSMAN : La remise en forme des statuts

Bruno CARNEZ : Le développement de l'Unesco et PCI France

MANDAT DU PRESIDENT OU PRESIDENTE

Fixé à trois ans, à compter de l'AG fondatrice du 22 avril 2023 renouvelable si impératif une fois. L'objectif étant de valoriser le plus possible les projets et d'actions.

SIEGE

Le Siege situé Maison des associations située a Orleans sera déplacé à la Maison de la Gastronomie de Dijon, M POYER Président de la Région Bourgogne, avec l'accord de tous, prépare le dossier pour vote en AG.

COMPTES BANCAIRES

Les comptes situés en agence de Banque à Châteauroux 36, seront déplacés sur le Crédit Mutuel de Paris Service des Grands Comptes

ATTESTATIONS DES CONFRERIES MEMBRES

L'envoi devra se faire que numériquement, le papier est à proscrire, ainsi que le cout des timbres pour 500 ou 600 envois ?

LES PROJETS A METTRE EN ŒUVRE DANS NOTRE MANDAT

DIPLÔME NATIONAL JEUNES PREMIERE EXPERIENCE

Le but, faire venir vers l'activité des confréries, des jeunes qui participeront à la vie de cette association dans ses activités, vignes, administratif, communication, chapitres, films cadre Web TV

Il faudra un système souple laissant aux régions et aux confréries le choix du moment d'attribution avec attestation pour leur premier CV

Les jeunes trouveront ainsi un intérêt pour la recherche du premier emploi montrant un peu de savoir faire mais aussi de volonté de faire.

Les contours feront l'objet d'un questionnaire dès qu'il sera possible, à tous, afin de fixer le cadre, avec la souplesse la plus large

La remise, du diplôme jeune et de l'attestation premier CV sera faite officiellement en présence des médias.

Pour les confréries, L'objectif est de les garder en adhérents ensuite, là où c'est possible.

Nous allons ensemble, en définir les contours.

WEBTV CONFRERIES ET TERROITRS (route)

Nadine de LHOPITAL vous présentera son projet, en compagnie du président de l'association de gestion spécifique et du technicien de montage.

Il convient de définir deux départements :

Un, dit public ou particuliers pour pouvoir gérer les films faits bénévolement par les jeunes sur leurs confréries d'attaches, le premier mis en ligne.

Un dit professionnel venant s'ajouter pour faire des films de qualité de montage sur les points régionaux importants pour le terroir, la gastronomie, la culture. D'autres intervenants seront sollicités en partenaires.

Dans ce département professionnel, nous mettrons les rubriques autres, locales, culturelles, selon les choix de son comité de rédaction.

Je solliciterai sur le budget 2023, 3000€ d'aide pour mettre en place les outils dès le mois de mai, lesquels permettront aux jeunes de s'exprimer comme ils aiment le faire.

Le département professionnel se financera ensuite avec les recettes liées aux films produits et autres de son choix.

SITES INTERNET DES REGIONS

Il faut observer une disparité totale entre les sites !

Certaines régions ou groupements n'ont rien du tout, d'autres, sont dans le gratuit, avec des pubs et des liens téléchargés intempestifs pour vos ordinateurs et autres connectés.

D'autres toutefois ont de bon site, généralement Wordpress, c'est le cas pour Grand Est, Ile de France, je n'ai pas encore vu tout le monde.

L'objectif est de faire réaliser par un professionnel sérieux et pas très vorace en finance, un site type standard avec une même arborescence pour les essentiels à tous, permettre à tout confrère, où qu'il soit, de trouver très vite dans la région de son choix, les confréries existantes et les agendas liés.

Cela permettra de pallier les manques de moyens ou de personnes pour réaliser ces sites par les régions.

Objectif : Les aider à avoir un bon portail bien construit.

Ils compléteront à convenance les autres pages

Ils paieront leurs abonnements ensuite, chaque site étant en gestion propre.

Le groupement national fédération pourrait financer sur 1 ou 2 exercices, cette construction et attribuera chaque site régional après une rapide formation de traitement, avec outils très simples sur standard Wordpress.

FETE NATIONALE DES CONFRERIES

Le but avoir une fête nationale le même jour dans chaque région pour attirer l'intérêt de la presse nationale, et rapprocher les confréries des habitants

En Belgique, cela s'appelle, la journée des Confréries

En France ce peut être le retour de la Fête de la Gastronomie, avec objectif d'aller vers le public pour croiser son intérêt avec celui des confréries.

L'Etat a supprimé la fête de la gastronomie pour mettre une journée du Gout à la place prévue le 13 avril 2023, mais c'est juste une date.

Un chargé de mission sera je l'espère prévu pour appréhender une bonne démarche

SEMAINE NATIONALE DU GOUT

Il en existe toute l'année, ici ou là.

Une semaine nationale en même temps partout serait plus médiatique en presse nationale

DEFISCALISATION

Le processus est déjà engagé avec des députés à ce jour.

Les confrères et consœurs qui sortent souvent à distance, ont des frais qui deviennent lourds. Très souvent, leurs dévouements aux terroirs sont à charge de leurs retraites ou revenus.

La situation contribue à une baisse d'activité.

Les activités des élus pour leurs territoires sont reconnues et indemnisées !

La présidente Rhône Alpes indique qu'il faut obtenir la reconnaissance d'intérêt public pour nos confréries, elle a sûrement raison et nous essaierons d'avancer sur cette voie.

L'objectif est d'obtenir un bon statut de (à définir) avec les impôts ou le législateur, pour pouvoir, à partir d'une distance à convenir, de permettre plus facilement de défiscaliser les kms parcourus et nuitées d'Hotels éventuellement.

Le plus dur va être de trouver un accord contrôlé pour éviter les abus et les différencier des frais supportés autrement que par des associations confrériques (frais réels, attestations de dons).

Un vrai débat à ouvrir, mais une reconnaissance d'état est à obtenir.

Ce ne sera pas facile

Actuellement il existe un décret en frais réels 2022 et une méthode qui consiste à déclarer des frais à sa confrérie, les lui laisser en dons contre une attestation de dons aux associations. Méthode un peu tirée par les cheveux !! On a droit à mieux !!

SOUTIENS AUX PROJETS EXISTANTS

Nous devons soutenir tous projets dont les auteurs s'engagent à les faire évoluer.

Une idée ou un projet ne doit pas en annuler un autre, mais être en plus !

(Il faudrait arrêter de dire il vaut mieux cela plutôt que faire ceci, tout est valable si l'auteur du projet le gère)

Ce soutien doit être effectif, documents demandés, adhésions etc.

Évitons de juger nous même un projet, le refuser, celui qui le lance verra de lui-même s'il est fiable ou, pas.

Unesco, ne pas confondre Confréries et repas gastronomique des Français.

C'est un faux sujet de discorde

Avoir soutenu en signant comme d'autres associations, le repas gastronomique des Français, ce qui a été une bonne action, n'exclue pas de soutenir le projet Unesco en cours.

Il existe encore sur le site, une phrase de Edmond Simoneau indiquant comme utile si cette initiative venait à aboutir.

Alors cessons la division sur le sujet, soutenons l'initiative, renvoyons les formulaires demandés.

Stoppons le défaitisme ambiant qui consiste à dire, impossible. Je vous rappelle que ce n'est pas Français, même si au dictionnaire.

Il n'y a pas d'initiatives inutiles, seuls les blocages le sont.

EMPLOI DE SECRETARIAT NATIONAL

L'objectif est de mettre une personne au service des besoins en information.

Suivre le site national et autres fonctions.

Ceci est en étude courant 2023.

Il est clair que les finances actuelles ne permettent pas un tel emploi, s'il n'est pas aidé en totalité.

Les stagiaires, certes, c'est plus supportable, mais quel intérêt pour des passages de personnes fréquemment et à former ? Où se trouve la continuité ou la compétence ?

ASSEMBLEE GENERALE

Elle a été fixée le 22 avril 2023 lors de la réunion du 30 septembre à Alençon 61.

ROLE DU COORDINATEUR GENERAL

Gérer les fichiers listes des membres envoyé des régions et résoudre les problèmes et difficultés les concernant, être le lien efficace entre régions et le bureau additionné du CA.

EQUIPEMENTS

Nous devons acheter des bannières et matériel de communication, décider après avoir défini les besoins

AUTRES INITIATIVES UTILES

A VOUS ICI.....

Bien confraternellement

Pour le Bureau National

Le Président Michel DEVOT